

Amiens, le 27 octobre 2015

**Monsieur Emmanuel DELAHAYE**  
Maire de Mons Boubert  
Mairie  
59 rue Bas Mons  
80210 MONS BOUBERT

Réf. : Palmarès Label régional  
Villes et Villages Fleuris 2015

Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver le Palmarès régional 2015 des Villes et Villages Fleuris ainsi que le compte-rendu suite au passage du Jury dans votre commune en septembre.

Je vous précise que le jury régional attribue le label "Ville ou Village Fleuri" correspondant au niveau de fleurissement 1, 2 et 3 fleurs et propose au jury national, pour la 4<sup>ème</sup> fleur, les communes ayant réalisé un effort exceptionnel de fleurissement et d'amélioration du cadre de vie.

Les prochaines Assises régionales du fleurissement se dérouleront le 5 novembre 2015 à 14 h à Mégacité Amiens sur le thème de « Les habitants au cœur du fleurissement » suivies de la Remise des Prix du Label 2015. J'espère avoir le plaisir de vous accueillir à cette occasion

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.

La Présidente du Jury régional des Villes  
et Villages Fleuris



Françoise VAN HECKE  
Conseillère régionale en charge du  
Tourisme et des Jardins

# Villes et Villages Fleuris de Picardie 2015

## Compte-rendu de la visite du jury régional du 18 septembre

---

### MONS-BOUBERT

Le jury remercie Monsieur le Maire et son équipe pour leur accueil, pour la présentation du programme d'aménagement paysager engagé par la commune et pour la visite organisée.

#### 1/ La démarche de valorisation

Le dossier envoyé avant la visite détaillait chaque critère d'exigence du label. Il a permis au jury de prendre connaissance de la démarche d'embellissement entreprise par la commune.

La présentation a permis au jury de constater que les critères et exigences du label étaient parfaitement maîtrisés. Le jury félicite la commune pour sa grande motivation et pour l'ensemble de son travail et de sa réflexion. Le plan de gestion de la commune, entretenu par un code qualité, a été jugé pertinent, établi et suivi. La mise en place d'une gestion différenciée est remarquablement réalisée.

#### 2/ Animation et promotion de la démarche

Le jury encourage la commune à pérenniser l'ensemble de ses démarches de communication et de sensibilisation auprès de ses habitants, notamment : la mise en valeur du logo VVF sur les supports de communication, les réunions, les publications et les contrats citoyens pour le fleurissement.

De nombreuses actions collaboratives de sensibilisation en place sont à pérenniser : poulailler partagé, jardin pédagogique, toilettes sèches, implication des enfants, présentation des quatre types de gestion-animations land'art avec l'école...

Le jury recommande de renforcer la qualité du patrimoine vernaculaire par la mise en place de panneaux d'informations propres à la référence : textes, illustrations anciennes...



### 3/ Patrimoine végétal et fleurissement

Le jury a apprécié que le patrimoine soit mis en valeur par le fleurissement.

L'inventaire des arbres et les tailles raisonnées des arbustes sont d'excellentes démarches environnementales ainsi que leur classification pour la gestion.

Le jury a apprécié la présence d'un fleurissement tout au long de l'année.

Il faudrait envisager la plantation de Taxus au fond du cimetière en remplaçant quelques arbustes caducs qui prendraient place ailleurs dans le village ou dans le cimetière ancien.

Le jury attire votre attention sur la présence d'espèces exotiques envahissantes : le Buddleia, le Solidage et la Renouée du Japon. Pour tout conseil, la commune peut se rapprocher du CPIE ou du Conservatoire Botanique National de Bailleul.

### 4/ Gestion environnementale et qualité de l'espace public

Le jury a été très sensible à la diminution de l'utilisation d'intrants. Toutefois, il serait appréciable de trouver une alternative aux produits phytosanitaires toujours utilisés.

Le jury a apprécié la gestion différenciée des espaces verts et le plan de gestion très bien élaboré.

Le jury a noté la vigilance apportée à la rénovation du patrimoine bâti.

Il encourage la commune à mener à bien son projet de bistrot de pays qui augmentera son attractivité touristique.

De très belles initiatives ont été mises en place : la fauche tardive, le tri sélectif enterré et aménagé, le compostage volontaire, l'assainissement non collectif pour alléger les coûts et l'intégration paysagère du lotissement.

Il serait intéressant de veiller à l'harmonie chromatique (1 à 3 couleurs maximum) par secteur.



Le Jury attribue le label « 3 Fleurs » à la commune et la félicite pour l'ensemble de son travail et pour la pertinence de ses démarches. La commune sera présentée au conseil national des "Villes et Villages Fleuris" pour l'éventuelle attribution de la 4<sup>ème</sup> fleur. Le jury lui adresse ses vœux de réussite.



Si vous souhaitez être accompagnés, vous pouvez contacter le :

**CAUE de la Somme** pour les questions d'aménagement et de paysage

*5 rue Vincent Auriol - 80000 AMIENS - 03 22 91 11 65*

**CPIE Vallée de Somme** pour les questions liées à l'environnement

*32 route d'Amiens - 80480 DURY - 03 22 33 24 24*

**Chemins de Picardie** pour les questions liées aux chemins ruraux

*1, chemin du Pont de la Planche - 02000 BARENTON-BUGNY – 06 38 10 04 85-  
etudes2@cpie80.com*

**CRT de Picardie** pour les questions liées à la labellisation

*Chantal LOHIER - 3 rue Vincent Auriol - 80000 AMIENS - 03 22 22 33 68  
chantal.lohier@picardietourisme.com*

*Françoise VAN HECKE – Présidente du Jury régional des Villes et Villages Fleuris  
06 77 76 54 21 - fvanhecke@cr-picardie.fr*

## Palmarès 2015 (suite)



46 communes

ABBEVILLE (Somme) - 24 155 hab.

BEAUTOR (Aisne) - 2 696 hab.

BRESLES (Oise) - 4 260 hab.

CAMPEAUX (Oise) - 546 hab.

CHATEAU-THIERRY (Aisne) - 15 020 hab.

CHAUNY (Aisne) - 11 983 hab.

COMPIEGNE (Oise) - 40 517 hab.

**CREIL (Oise) - 34 500 hab.**

- Obtient une 3ème fleur

**CREPY-EN-VALOIS (Oise) - 14 874 hab.**

- Obtient une 3ème fleur

DOULLENS (Somme) - 6 717 hab.

DURY (Somme) - 1 267 hab.

FAYET (Aisne) - 588 hab.

FERRIERES (Somme) - 460 hab.

**GLISY (Somme) - 578 hab.**

- Obtient une 3ème fleur

GUISE (Aisne) - 5 173 hab.

HARDECOURT-AUX-BOIS (Somme) - 72 hab.

HIRSON (Aisne) - 9 383 hab.

HONDAINVILLE (Oise) - 611 hab.

ITANCOURT (Aisne) - 1 118 hab.

LA CAPELLE (Aisne) - 1 853 hab.

LA FERRE (Aisne) - 3 037 hab.

LAON (Aisne) - 25 986 hab.

LE COUDRAY-SAINT-GERMER (Oise) - 888 hab.

LIEUVILLERS (Oise) - 651 hab.

LIMÉ (Aisne) - 188 hab.

LONGUEVILLETTE (Somme) - 77 hab.

**MAIZICOURT (Somme) - 191 hab.**

- Obtient une 3ème fleur

MILLEN COURT-EN-PONTHIEU (Somme) - 375 hab.

**MONS BOUBERT (Somme) - 531 hab.**

- Obtient une 3ème fleur

- Présentation à la 4ème fleur

**MONTATAIRE (Oise) - 12 500 hab.**

- Obtient une 3ème fleur



NOYON (Oise) - 13 478 hab.

OURSSEL-MAISON (Oise) - 261 hab.

PERONNE (Somme) - 7 887 hab.

**PRESLES-ET-THIERNY (Aisne) - 383 hab.**

- Obtient une 3ème fleur

SAINT-QUENTIN (Aisne) - 55 978 hab.

SENLIS (Oise) - 16 170 hab.

SERVAL (Aisne) - 44 hab.

SEUX (Somme) - 162 hab.

SOISSONS (Aisne) - 28 646 hab.

TERGNIER (Aisne) - 14 139 hab.

THIBIVILLERS (Oise) - 206 hab.

THOUROTTE (Oise) - 4 736 hab.

TILLE (Oise) - 1 102 hab.

VERVINS (Aisne) - 2 666 hab.

VIGNACOURT (Somme) - 2 372 hab.

VILLERS-SAINT-PAUL (Oise) - 6 171 hab.



## Prix spéciaux 2015

<b>BRAINE</b>	Prix de l'engagement environnemental du jardinier à Kévin Bellemanière
<b>BUIRE</b>	Prix de la Communication
<b>PRESLES-ET-THIERNY</b>	Prix de l'implication personnelle à Jean-Claude Thorin
<b>ROUCY</b>	Prix du dynamisme à l'association « Les Iris »
<b>SAINT-MICHEL</b>	Prix du jardinier émérite à Jean-Marie Liénard
<b>AGNETZ</b>	Prix de l'implication au jardinier Christian DARCAIGNE
<b>AGNETZ</b>	Prix de l'implication au jardinier Christophe SBRAGGIA
<b>FOUQUENIES</b>	Prix de l'animation pédagogique
<b>LE PLESSIS-BRION</b>	Prix de la motivation du jardinier à Edwin Flour
<b>MONTATAIRE</b>	Prix de la maîtrise paysagère à Jean-Luc Deremy
<b>CONTY</b>	Prix de l'engagement environnemental
<b>LONGUEAU</b>	Prix de l'engagement et du partage à Olivier Cardon
<b>MAIZICOURT</b>	Prix de la générosité à Nadine
<b>MAIZICOURT</b>	Prix de la générosité à Catherine
<b>MAIZICOURT</b>	Prix de la générosité à Christiane
<b>MONS BOUBERT</b>	Prix d'excellence du jardinier à Mickaël Poiret
<b>MONS BOUBERT</b>	Prix du travail collaboratif à Mickaël Poiret
<b>MONS BOUBERT</b>	Prix du travail collaboratif à Emmanuel DELAHAYE
<b>PONT-REMY</b>	Prix de l'excellence à Vivien Soudain
<b>TOURS-EN-VIMEU</b>	Prix de l'équipe « sécateurs et binettes »
<b>VILLE-SUR-ANCRE</b>	Prix du jardinier à Ludovic Caron